

A t t e s t a t i o n

Les missions principales de Domus, selon la convention INAMI, sont :

En accord et en concertation avec le médecin généraliste :

- Collaborer en interdisciplinarité avec tous les intervenants du domicile
- Apporter une connaissance plus spécifique en soins palliatifs
- Accompagner le patient et sa famille
- Aider à l'élaboration d'une attitude commune autour du patient
- Apporter un regard global et extérieur de la prise en charge du patient
- Aider à la réflexion éthique

Je soussigné(e),

(cachet avec n° d'identification)

médecin généraliste, atteste que l'état de

(Vignette mutuelle)

justifie l'intervention de l'équipe Domus Asbl, Rue de Bruxelles, 8-10 à 1300 Wavre.

Fait à

Le

Signature

